

**Assemblée générale**

Distr. générale
22 avril 2010
Français
Original : anglais

Soixante-quatrième session
Points 146 et 148 de l'ordre du jour

**Aspects administratifs et budgétaires du financement
des opérations de maintien de la paix des Nations Unies**

**Financement de l'Opération des Nations Unies
en Côte d'Ivoire**

**Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire :
rapport sur l'exécution du budget de l'exercice
allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 et projet
de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010
au 30 juin 2011**

**Rapport du Comité consultatif pour les questions
administratives et budgétaires**

(Dollars des États-Unis)

Crédit ouvert pour 2008/09	475 402 600
Dépenses de 2008/09	475 373 300
Solde inutilisé de 2008/09	29 300
Crédit ouvert pour 2009/10	491 774 100
Dépenses prévues pour 2009/10 ^a	491 774 100
Montant prévu du solde inutilisé de 2009/10 ^a	0
Projet de budget du Secrétaire général pour 2010/11	492 535 700
Recommandation du Comité consultatif pour 2010/11	491 578 200

^a Prévisions au 31 mars 2010 (voir annexe I).



I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport, aux paragraphes 30 et 31, des recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui aboutiraient à réduire de 957 500 dollars l'enveloppe proposée dans le budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.

2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/64/660), le Comité consultatif donne ses vues et ses recommandations sur certaines questions qui concernent l'ensemble des opérations. Dans le présent document, il traite des ressources de l'ONUCI et des autres éléments qui la concernent directement.

3. En examinant le projet de budget soumis par le Secrétaire général pour l'ONUCI pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/673 et Corr.1), le Comité consultatif a tenu compte des recommandations du Comité des commissaires aux comptes relatives à l'Opération (voir A/65/5 (Vol. II), chap. II). Le rapport du Comité consultatif sur le rapport du Comité des commissaires aux comptes relatifs aux comptes des opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour l'exercice clos le 30 juin 2009 est contenu dans le document A/64/708. **Le Comité réaffirme qu'il importe de mettre rapidement en œuvre les recommandations pertinentes du Comité des commissaires aux comptes (voir par. 36 ci-dessous).**

4. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de l'ONUCI figure à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009

5. Dans sa résolution 62/254, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 475 402 600 dollars (montant net : 465 648 600 dollars) aux fins du fonctionnement de l'Opération au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009. Le montant total brut des dépenses pour l'exercice s'est élevé à 475 373 300 dollars (montant net : 465 571 400 dollars). Une analyse du solde inutilisé, d'un montant brut de 29 300 dollars (montant net : 77 200 dollars) est donnée à la section IV du rapport sur l'exécution du budget (A/64/584). Ce solde résulte de dépenses supérieures aux prévisions aux rubriques Militaires et personnel de police (3 763 100 dollars) et Personnel civil (1 644 900 dollars), contrebalancées par des économies au titre des dépenses opérationnelles (5 437 300 dollars).

6. Les dépassements de crédits ont été liés principalement aux éléments suivants :

a) Contingents (4 722 100 dollars) : le coût, plus élevé que prévu, des vols charters commerciaux utilisés pour assurer la relève des contingents : 2 613 militaires ont été relevés pour un coût de 10 342 500 dollars, au lieu des 6 655 000 dollars prévus dans le budget pour la relève de 2 750 hommes; 1 140 autres militaires ont été relevés pour un coût de 3 771 700 dollars, au lieu des 2 172 000 dollars prévus dans le budget pour la relève de 1 086 hommes;

b) Personnel recruté sur le plan international (1 918 400 dollars) : le remboursement au personnel recruté sur le plan international des dépenses engagées au titre des normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile, et le relèvement du barème des traitements au 1^{er} janvier 2009;

c) Voyages (1 903 300 dollars) : la modification, avec effet au 1^{er} juillet 2008, de la politique relative à la comptabilisation des dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions) pour les voyages effectués à l'intérieur de la zone de l'opération;

d) Transport aérien (1 250 300 dollars) : des coûts garantis des transports aériens supérieurs aux prévisions, un tarif par heure de vol du LearJet 35 et de deux DHC-7 plus élevé que prévu, et la location d'un DHC-7 supplémentaire dans le cadre de l'appui aux élections;

e) Volontaires des Nations Unies (716 800 dollars) : un taux de vacance de postes inférieur à celui prévu au budget (3 % contre 10 %);

f) Unités de police constituées (705 200 dollars) : le coût plus élevé que prévu des vols charters commerciaux utilisés pour assurer la relève de deux unités de police constituées : 250 membres de ces unités ont été relevés pour un coût de 918 650 dollars, au lieu des 500 000 dollars prévus au budget pour la relève du même effectif; en outre, 123 membres d'unités de police constituées ont été relevés pour un coût de 516 645 dollars, au lieu des 250 000 dollars prévus au budget pour la relève d'un effectif de 125 personnes;

g) Installations et infrastructures (480 000 dollars) : le remboursement aux observateurs militaires, aux officiers d'état-major, aux membres de la Police des Nations Unies, au personnel fourni par des gouvernements et aux volontaires des Nations Unies des dépenses engagées au titre des mesures de sécurité applicables au domicile, qui n'étaient pas prévues dans le budget;

h) Observateurs militaires (159 200 dollars) : les pertes de change subies en raison de la dépréciation du dollar des États-Unis par rapport au franc CFA, qui s'est établie à 8 % en moyenne;

i) Consultants (139 400 dollars) : les dépenses engagées pour les services offerts par des consultants internationaux au groupe de contrôle du respect de l'embargo qui a été intégré à l'ONUCI afin que l'Opération puisse s'acquitter de son mandat et par la Section du personnel concernant le reclassement du personnel recruté sur le plan national.

7. Les dépassements de crédits ont été contrebalancés par des économies réalisées aux rubriques suivantes :

a) Communications (5 480 600 dollars), principalement en raison du retard pris dans la mise en place de centres multimédias communautaires dans l'ensemble du pays à cause des problèmes de sécurité et du fait qu'il n'y avait pas de personnel de sécurité ni de membres du contingent disponibles pour surveiller les zones en question; en outre, l'installation de lignes de connexion externe entre Abidjan et la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et entre Yamoussoukro et Korhogo a été reportée;

b) Police des Nations Unies (1 823 400 dollars), principalement en raison d'un nombre d'opérations de relève et de rapatriement inférieur à celui prévu au

cours de l'exercice concerné, et de la modification, avec effet au 1^{er} juillet 2008, de la politique de comptabilisation de l'indemnité de subsistance (missions) pour les voyages effectués à l'intérieur de la zone de l'opération;

c) Transports terrestres (1 497 100 dollars), principalement en raison d'une consommation de carburant de 34 % inférieure à ce qui était prévu (7,6 millions de litres contre 11,6 millions de litres), du fait du rapatriement non prévu d'une unité du génie;

d) Personnel recruté sur le plan national (1 409 300 dollars), principalement en raison d'un taux de vacance de postes élevé au début de l'exercice et d'économies réalisées au titre des primes de risque, les déplacements effectués vers des endroits dangereux ayant été moins nombreux que prévu à cause du report des élections;

e) Informatique (1 118 100 dollars), principalement en raison d'un coût d'achat moins élevé que prévu des licences informatiques, qui ont fait l'objet de commandes globales centralisées, et du report de l'achat de pièces détachées, de fournitures et de matériel d'entretien et de réparation;

f) Fournitures, services et matériels divers (525 900 dollars), principalement en raison d'économies réalisées au titre des frais bancaires, le paiement de l'indemnité de subsistance (missions) et de l'indemnité de subsistance des Volontaires des Nations Unies ayant été effectué par virement bancaire, sans passer par les banques sur place; au titre du règlement des demandes d'indemnisation présentées par des tiers, le règlement ayant été reporté jusqu'à ce qu'un nouvel examen des différends concernant l'occupation des terres, les biens et les loyers ait été réalisé; au titre de l'achat de médailles, le nombre de membres du personnel en uniforme déployé pendant l'exercice étant inférieur aux prévisions; et au titre des frais d'impression et de reproduction;

g) Matériel spécial (344 500 dollars), principalement en raison d'économies réalisées au titre du remboursement aux États qui fournissent des unités de police constituées des dépenses engagées pour le soutien autonome, des articles qui auraient dû être fournis conformément aux mémorandums d'accord n'ayant pas été livrés. En outre, un montant correspondant à un remboursement trop élevé effectué à un pays fournisseur de contingents au titre de la neutralisation des explosifs et munitions a été récupéré;

h) Services médicaux (194 200 dollars), principalement en raison d'un recours moins fréquent que prévu aux services d'évacuation médicale et d'hospitalisation, à un nombre d'interventions inférieur aux prévisions et à des dépenses moindres au titre des services médicaux externalisés du fait de l'utilisation des capacités internes.

8. On trouvera ci-après, dans la section relative au projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/673), les observations du Comité consultatif concernant les renseignements présentés dans le rapport sur l'exécution du budget au titre de divers objets de dépense.

III. Situation financière et information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

9. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 mars 2010, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer l'ONUCI depuis sa création s'élevait à 2 887 686 000 dollars. Les paiements reçus jusqu'à cette date s'élevaient à 2 648 662 000 dollars, le montant restant dû étant donc de 239 024 000 dollars. Le Comité consultatif a reçu des renseignements actualisés indiquant qu'au 12 avril 2010, le solde de trésorerie de l'Opération s'élevait à 92 200 000 dollars, soit un montant suffisant pour financer la réserve opérationnelle de trois mois (80 430 000 dollars).

10. Le Comité consultatif a par ailleurs été informé qu'au 31 décembre 2009, le montant dû au titre des contingents était estimé à 17 942 000 dollars et le montant dû au titre du matériel des contingents à 63 786 000 dollars. En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, depuis la création de l'Opération, 61 demandes d'indemnisation avaient donné lieu à des versements d'un montant total de 1 796 000 dollars, et six demandes étaient en instance de règlement au 31 mars 2010. **Le Comité consultatif espère que toutes les demandes en instance seront réglées sans tarder.**

11. Le Comité consultatif a été informé qu'au 31 mars 2010, les chiffres de l'exercice 2009/10 concernant l'occupation des postes de l'ONUCI s'établissaient comme suit :

	Autorisés ^a	Pourvus	Taux de vacance (pourcentage)	
			Effectif	Budgétisé
Observateurs militaires	200	197	1,5	4,0
Contingents	7 250	7 203	0,6	1,0
Police des Nations Unies	450	382	15,1	13,0
Unités de police constituées	750	744	0,8	1,0
Personnel recruté sur le plan international	458	392	14,4	16,5
Personnel recruté sur le plan national	744	692	7,0	12,3
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	16	11	31,2	0,0
Volontaires des Nations Unies	301	301	—	9,0

^a Niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

12. Le Comité consultatif a reçu un tableau des dépenses effectives et prévues de l'exercice 2009/10 (voir annexe I). Au 31 mars 2010, les dépenses s'élevaient à 335 447 200 dollars. À la fin de l'exercice, le total des dépenses devrait atteindre 491 774 100 dollars, soit un montant égal à celui des crédits ouverts, n'entraînant ni dépassement ni économie par rapport au budget.

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011

A. Mandat et résultats prévus

13. L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a été créée par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1528 (2004). Par sa résolution 1911 (2010) du 28 janvier 2010, le Conseil a décidé de renouveler le mandat de l'ONUCI jusqu'au 31 mai 2010 et a exprimé son intention, sur le principe, d'augmenter les effectifs militaires autorisés de 7 450 personnes (200 observateurs militaires et 7 250 membres du contingent) en fonction des besoins pour le porter à un maximum de 7 950 personnes, une fois que la version définitive de la liste électorale aura été rendue publique. Dans la même résolution, le Conseil a exprimé son intention de réexaminer entièrement d'ici au 31 mai 2010, en vue d'y apporter d'éventuelles modifications substantielles, le mandat de l'ONUCI, à la lumière des élections et de la réalisation des étapes clefs du processus de paix. Dans la même résolution, le Conseil a prié le Secrétaire général de lui présenter une mise à jour de la situation d'ici à la mi-mars 2010 et un rapport complet d'ici à la fin avril 2010, y compris des recommandations détaillées et des options concernant l'avenir de l'ONUCI, ainsi que des critères révisés sur la base des conclusions d'une mission d'évaluation technique. Le Comité a été informé du fait que la visite de la Mission à l'ONUCI devait avoir lieu au milieu d'avril 2010, son objectif étant de définir les options possibles et d'élaborer un plan détaillé en vue des prochaines consultations du Conseil de sécurité sur la Côte d'Ivoire, prévues pour la fin d'avril 2010.

14. Le Secrétaire général indique dans son rapport que les prévisions relatives aux ressources nécessaires pendant l'exercice compris entre le 1^{er} juillet 2010 et le 30 juin 2011 ont été établies avant la présentation des recommandations et options demandées par le Conseil de sécurité, et qu'elles reflètent les tâches que l'ONUCI a pour mandat d'accomplir, telles qu'approuvées par le Conseil dans sa résolution 1911 (2010) et dans ses résolutions précédentes (voir A/64/673, par. 1). Le Secrétaire général indique en outre qu'au cas où le Conseil décidait d'apporter des modifications substantielles au mandat de l'ONUCI et à son effectif, les effets qui en résulteraient sur le plan de ses besoins en ressources pendant l'exercice 2010/11, le cas échéant, pourraient être portés à l'attention de l'Assemblée générale, pour examen, pendant la partie principale de sa soixante-cinquième session.

15. D'après le Secrétaire général, le projet de budget de l'ONUCI a été préparé en supposant que les élections auront eu lieu au plus tard le 30 juin 2010 et que l'ONUCI pourra, en 2010/11, concentrer ses énergies sur la réalisation des trois objectifs clefs restant encore à accomplir en application de l'Accord politique de Ouagadougou et des accords complémentaires, appelés critères dans la résolution 1865 (2009) du Conseil, à savoir : achèvement et crédibilité des activités de désarmement, de démobilisation et de réintégration des ex-combattants et démantèlement des milices; lancement de la réforme du secteur de la sécurité, et en particulier de mesures de confiance s'inscrivant dans le cadre élargi d'une gouvernance et d'un contrôle démocratiques de ce secteur, réunification de l'armée et mise en place de forces armées ivoiriennes et de services de sécurité en état de fonctionnement; et rétablissement de l'autorité de l'État dans la totalité du pays.

16. Comme indiqué dans le projet de budget, l'ONUCI structurera ses activités, au cours de l'exercice à venir, en se fondant sur les principes de la budgétisation axée sur les résultats, en intégrant une nouvelle composante, à savoir la création d'un climat de sécurité, qui regroupe les éléments associés à la composante cessez-le-feu, ainsi que la composante désarmement, démobilisation, réintégration, rapatriement et rétablissement des cadres présentés pour les exercices budgétaires antérieurs. Les cinq composantes prévues pour l'exercice 2010/11 sont par conséquent les suivantes : a) création d'un climat de sécurité; b) activités humanitaires et droits de l'homme; c) processus de paix; d) maintien de l'ordre; e) soutien (voir A/64/673, par. 3).

B. Présentation du budget

17. Le Comité consultatif prend note de l'amélioration de la présentation des documents budgétaires relatifs à l'ONUCI, en particulier en ce qui concerne les réalisations escomptées, les indicateurs de succès et les produits, qui sont en grande partie mesurables et clairement définis. **En même temps, le Comité estime que de nouveaux efforts devraient être entrepris pour améliorer la présentation de l'organigramme de l'ONUCI, de manière à ce qu'il reflète plus clairement la chaîne de commandement et la répartition des responsabilités entre les divers bureaux de l'Opération. D'autres améliorations pourraient également être apportées en vue de refléter plus fidèlement le lien organisationnel existant entre les bureaux de l'ONUCI et les cinq composantes des cadres de budgétisation axée sur les résultats.** Le Comité note, à titre d'exemple, l'organigramme, tel qu'il est reflété dans le projet de budget pour l'exercice 2010/11, indique que plusieurs bureaux relèvent directement du Représentant spécial du Secrétaire général, et notamment la Section des affaires politiques, la Section de la sécurité, le Bureau de la communication et de l'information et l'Équipe Déontologie et discipline, bien qu'ils ne fassent pas partie de la direction exécutive ni de l'administration (voir A/64/673, par. 12, tableau 1). Par ailleurs, et après en avoir fait la demande, le Comité consultatif a appris que la cellule embargo relève du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (État de droit), bien que cela ne soit pas reflété dans l'organigramme.

C. Ressources nécessaires

18. L'enveloppe proposée dans le projet de budget de l'ONUCI pour l'exercice 2010/11 s'élève à 492 535 700 dollars, ce qui représente une augmentation de 761 600 dollars, soit 0,2 % (en chiffres bruts) par rapport au crédit d'un montant de 491 774 100 dollars ouvert pour l'exercice 2009/10. Une analyse des variations est présentée à la partie III du projet de budget (A/64/673). Cette augmentation reflète des besoins complémentaires de 8 810 800 dollars au titre des dépenses opérationnelles, ce montant étant en grande partie compensé par une réduction des besoins au titre des militaires et du personnel de police (1 587 600 dollars) et du personnel civil (6 461 600 dollars).

19. Le projet de budget couvre le déploiement prévu de 200 observateurs militaires, 7 250 membres des contingents, 450 membres de la Police des Nations Unies, 750 membres des unités de police constituées, 437 fonctionnaires internationaux, 819 agents recrutés sur le plan national, 24 agents dont le poste sera financé au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (14 agents

internationaux et 10 recrutés sur le plan national), 176 Volontaires des Nations Unies et 8 agents fournis par des gouvernements.

1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2009/10^a</i>	<i>Effectif proposé pour 2010/11</i>	<i>Variation</i>
Observateurs militaires	200	200	–
Contingents	7 915	7 250	(665)
Police des Nations Unies	450	450	–
Unités de police constituées	750	750	–

^a Le niveau le plus élevé, entre le début et la fin de l'exercice, de l'effectif autorisé.

20. Le montant estimatif des dépenses prévues au titre des militaires et du personnel de police pour l'exercice commençant le 1^{er} juillet 2010 et s'achevant le 30 juin 2011 s'élève à 230 991 200 dollars, ce qui représente une diminution de 1 587 600 dollars, soit 0,7 %, par rapport au crédit ouvert pour l'exercice 2009/10 (232 578 800 dollars). On a appliqué un taux de vacance de postes de 4 % aux observateurs militaires, de 1 % aux contingents, de 9 % à la Police des Nations Unies et de 1 % aux membres des unités de police constituées.

21. La réduction des crédits demandés au titre des militaires et du personnel de police est principalement attribuable à la diminution des dépenses au titre des contingents (3 486 700 dollars) en raison d'une baisse des effectifs déployés, qui sont passés de 7 915 à 7 250 militaires, laquelle a été contrebalancée en partie par : a) une augmentation des ressources nécessaires (187 900 dollars) au titre des observateurs militaires en raison d'une augmentation des frais de voyage consécutifs au déploiement, à la relève et au rapatriement (ceux-ci passant de 4 200 à 4 830 dollars par personne et par trajet aller et retour); b) une augmentation des dépenses de 1 242 500 dollars au titre de la Police des Nations Unies, principalement imputable à l'application d'un taux d'abattement pour déploiement tardif inférieur à celui de l'exercice précédent (9 % contre 13 % en 2009/10), compte tenu des schémas de déploiement actuels, ainsi qu'à l'augmentation des tarifs sur vol de ligne, qui sont passés de 4 200 à 4 410 dollars par personne et par trajet aller et retour; c) une augmentation des dépenses de 468 700 dollars au titre des membres des unités de police constituées en raison de l'augmentation des tarifs sur vol de ligne, qui sont passés d'une moyenne de 2 565 dollars à 3 295 dollars par personne et par trajet aller et retour, ainsi qu'à l'allongement de la durée de la période pendant laquelle l'indemnité de permission est versée, l'Assemblée générale l'ayant portée de 7 à 15 jours pour chaque période de service de six mois dans sa résolution 63/285.

2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2009/10</i>	<i>Effectif proposé pour 2010/11</i>	<i>Variation</i>
Personnel recruté sur le plan international	458	437	(21)
Personnel recruté sur le plan national	744	819	75
Volontaires des Nations Unies	301	176	(125)

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2009/10</i>	<i>Effectif proposé pour 2010/11</i>	<i>Variation</i>
Postes de personnel temporaire	12	24	12
Personnel fourni par des gouvernements	8	8	–
Total	1 523	1 464	(59)

22. Selon les estimations, les dépenses à prévoir au titre du personnel civil s'élèvent à 99 892 100 dollars, soit une diminution de 6 461 600 dollars, ou 6,1 %, par rapport au crédit ouvert pour 2009/10. Cette diminution est principalement attribuable à la réduction des dépenses au titre du personnel recruté sur le plan international, en raison du projet de suppression de 20 postes d'agent recruté sur le plan international (soit une diminution de 6 715 700 dollars), ainsi qu'au titre des Volontaires des Nations Unies en raison du projet de suppression de 125 postes de Volontaire des Nations Unies (soit une diminution de 4 345 300 dollars). Les dépenses à prévoir au titre du personnel civil reflètent également une augmentation de 2 336 900 dollars au titre du personnel recruté sur le plan national, ce qui est principalement dû au projet de création de 75 postes supplémentaires (4 administrateurs recrutés sur le plan national et 71 agents des services généraux recrutés sur le plan national), ainsi qu'à l'application d'un taux de vacance (20 %) plus faible pour les administrateurs recrutés sur le plan national, par rapport à 30 % en 2009/10, et une augmentation de 2 262 500 dollars au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), ce qui est principalement attribuable au projet de création de 12 nouveaux postes de temporaire (9 postes de temporaire recruté sur le plan international et 3 postes de temporaire recruté sur le plan national).

23. Un récapitulatif des modifications du tableau d'effectifs proposées est présenté à l'annexe II au présent rapport. Une description détaillée des modifications proposées au titre de chaque composante est fournie dans le projet de budget (A/64/673, sect. I.E, par. 12 à 39). Comme indiqué au tableau ci-dessus, le tableau d'effectifs proposé représente une suppression nette de 59 postes, ce qui résulte de la suppression nette de 21 postes d'agent recruté sur le plan international et de 125 postes de Volontaire des Nations Unies, et de la création nette de 75 postes d'agent recruté sur le plan international (4 administrateurs recrutés sur le plan national et 71 agents des services généraux recrutés sur le plan national) et de 12 postes de temporaire (autre que pour les réunions). Le Secrétaire général indique dans son rapport que la réduction de l'effectif pour 2010/11 est proposée eu égard aux résultats de l'examen auquel l'ONUCI a procédé en vue de déterminer ses besoins en personnel et d'établir ainsi une meilleure corrélation entre la structure de son effectif et son mandat, ainsi qu'en tenant compte des demandes formulées par l'Assemblée générale pour que l'on ait davantage recours à un personnel recruté sur le plan national. **Le Comité fait remarquer que les nouveaux postes d'agent recruté sur le plan national proposés par le Secrétaire général pour l'ONUCI en ce qui concerne l'exercice 2010/11 devraient contribuer au renforcement des capacités nationales.**

24. Le Secrétaire général propose qu'un poste P-3 de spécialiste des armements soit créé dans la Cellule embargo en application de la recommandation du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1572 (2004). Le Comité a appris que l'arrangement en vertu duquel des militaires

avaient accompli les fonctions du spécialiste des armements dont la nomination à un poste P-3 est envisagée ne pouvait plus être maintenu. **Le Comité recommande d'entériner la proposition du Secrétaire général visant à créer un nouveau poste P-3 dans la Cellule embargo.**

25. Le Secrétaire général propose de renforcer la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration, une attention particulière étant accordée à ses compétences en matière de réforme du secteur de la sécurité, en créant un nouveau poste d'agent recruté sur le plan international (P-4) et 17 postes de Volontaire des Nations Unies. **Le Comité n'a aucune objection à émettre au sujet de la proposition du Secrétaire général de créer un nouveau poste P-4 et 17 nouveaux postes de Volontaire des Nations Unies à la Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration.**

26. Selon le Secrétaire général, étant donné que l'élection présidentielle et les élections législatives doivent se tenir pendant l'exercice budgétaire 2009/10, la plupart des fonctions actuellement assumées par le Bureau de l'assistance électorale, par exemple l'appui logistique, la mise à jour de la carte électorale et le renforcement des capacités de la Commission électorale indépendante, ne seront plus nécessaires en 2010/11. Il propose par conséquent de supprimer l'ensemble des 171 postes qui composent le Bureau d'assistance électorale (1 D-1, 6 P-4, 11 P-3, 2 P-2, 1 poste d'agent du Service mobile, 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national, 2 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national et 146 postes de Volontaire des Nations Unies), et de conserver un effectif restreint qui se composerait de 18 postes de temporaire (11 agents recrutés sur le plan international (1 D-1, 6 P-4, 3 P-3 et 1 poste d'agent du Service mobile), 3 agents recrutés sur le plan national (administrateurs) et 4 Volontaires des Nations Unies). Au sein du Bureau, il est également proposé de transformer deux postes d'agent recruté sur le plan international (P-3), celui de coordonnateur électorale régional et celui de spécialiste des affaires électorales, en postes de temporaire recruté sur le plan national (administrateur). Le Comité note que les 18 postes de temporaire du Bureau de l'assistance électorale seront financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

27. Comme indiqué dans le projet de budget, le Bureau de l'assistance électorale aurait pour fonctions : a) de mettre la dernière main aux activités postélectorales restantes; b) de continuer à appuyer le renforcement des capacités du personnel électorale national; c) de faciliter la mise en place d'un nouvel organisme de gestion des élections en veillant à ce qu'il soit pleinement en mesure d'organiser les élections locales, municipales et régionales futures; d) de conseiller les autorités nationales sur la législation électorale, ainsi que sur le maintien et la mise à jour de la liste d'électeurs. Le Comité note que le projet de structure de dotation en effectifs du Bureau de l'assistance électorale, qui comprend 18 postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) prévoit *grosso modo* le même nombre de postes D-1 et P-4 que lorsque le Bureau avait un effectif beaucoup plus important (173 postes). **Bien que le Comité n'ait aucune objection à ce que l'on adopte le projet consistant à prévoir 18 postes de personnel temporaire (autre que pour les réunions) pour le Bureau de l'assistance électorale, il estime avoir de bonnes raisons de penser que la structure hiérarchique du Bureau sera rationalisée au cas où ces postes seraient nécessaires à long terme.**

28. Au Bureau de la communication et de l'information, il est proposé de transformer un poste d'assistant administratif (Service mobile) recruté sur le plan international en poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national étant donné que les fonctions administratives essentielles qui y sont rattachées peuvent être exercées par un fonctionnaire recruté sur le plan national. En outre, le Secrétaire général propose de créer 26 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national dont les titulaires exerceraient les fonctions qui, jusqu'au 30 juin 2009, étaient assumées par du personnel fourni par deux entreprises privées d'intérim. Depuis le 1^{er} juillet 2009, l'Opération n'a plus recours au personnel fourni par des sociétés de ce genre pour des fonctions qualifiées ou non, et elle a, pour les remplacer, commencé à utiliser les services de vacataires titulaires de contrats de service. L'Opération a cependant recensé 26 postes dont les fonctions ne devraient pas être confiées à des vacataires au titre de contrats de service. Le Comité a également appris qu'afin de maintenir un contrôle sur toutes les nouvelles diffusées et de préserver la crédibilité et l'indépendance de la station, l'ONUCI aura besoin d'un personnel capable d'exercer des fonctions qui ne sauraient être externalisées. **Le Comité consultatif recommande d'approuver le tableau d'effectifs proposé par le Secrétaire général pour le Bureau de la communication et de l'information.**

29. En ce qui concerne la composante appui, le Secrétaire général propose de créer 15 postes d'agent recruté sur le plan national (6 administrateurs recrutés sur le plan national et 9 agents des services généraux recrutés sur le plan national) pour la Section des services médicaux, et de 36 postes supplémentaires d'agent des services généraux recruté sur le plan national pour les autres unités de soutien en ce qui concerne des fonctions antérieurement exécutées par un personnel fourni dans en vertu de contrats-cadres conclus avec des entreprises privées.

30. Le Secrétaire général indique que ces 15 nouveaux postes d'agent recruté sur le plan national permettraient de fournir les services médicaux nécessaires au personnel de l'ONUCI sur le terrain. Le Comité note que la Section des services médicaux fournit également un appui au Gouvernement à l'occasion d'événements importants et à l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre d'actions intégrées des Nations Unies (voir A/64/673, par. 32). **Tenant compte de la réduction de l'effectif militaire et civil de l'ONUCI prévue pour la période 2010/11, ainsi que de l'examen du mandat de l'ONUCI auquel le Conseil de sécurité procédera prochainement (voir par. 13 ci-dessus), le Comité consultatif recommande qu'à ce stade, la Section des services médicaux soit dotée de 4 postes supplémentaires, à savoir 1 poste d'administrateur recruté sur le plan national (médecin) et 3 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national (1 infirmier/ère et 2 ambulanciers).**

31. La proposition visant à créer 36 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national (5 à la Section des communications et de l'informatique, 16 à la Section des opérations aériennes et 15 à la Section du génie) reflète la conversion de fait de fonctions antérieurement exécutées par des vacataires en postes permanents. **Compte tenu de l'examen que le Conseil de sécurité consacrera bientôt au mandat de l'ONUCI (voir par. 13 ci-dessus), le Comité consultatif recommande, à ce stade, que l'on se prononce contre les 36 conversions projetées pour la composante appui de l'ONUCI. Le Comité n'a aucune objection à émettre au sujet du projet de reclassement d'un poste d'agent du Service mobile en poste**

d'agent des services généraux recruté sur le plan national dans la Section des approvisionnements.

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant alloué pour 2009/10</i>	<i>Montant proposé pour 2010/11</i>	<i>Variation</i>
152 841 600	161 652 400	8 810 800

32. Le montant prévu des dépenses opérationnelles de l'exercice allant du 1^{er} juin 2010 au 30 juin 2011 s'élève à 161 652 400 dollars, soit 8 810 800 dollars, ou 5,8 %, de plus que le crédit ouvert pour 2009/10. Cette augmentation s'explique principalement par la montée des dépenses prévues aux rubriques suivantes :

a) Transports aériens (7 766 200 dollars), essentiellement à cause de la hausse du montant garanti des dépenses entraînée par les nouveaux tarifs contractuels;

b) Installations et infrastructures (1 243 400 dollars), surtout à cause des éléments suivants : a) le coût de la sécurité à assurer à domicile; b) le fait que les tarifs d'électricité ont augmenté de 16 %; c) l'accroissement des besoins en matière de carburants et de lubrifiants;

c) Fournitures diverses (1 719 900 dollars), principalement du fait de l'appui apporté au programme de désarmement, démobilisation et réinsertion des anciens membres de groupes armés, de jeunes à risques et d'ex-combattants et membres de milices, grâce à la mise en œuvre de projets de réinsertion concernant 1 000 d'entre eux;

d) Transports terrestres (399 200 dollars), du fait qu'il est prévu de remplacer 121 véhicules légers et 5 ambulances qui sont usés et âgés et qui ont accumulé un gros kilométrage, comme le prévoient les règles concernant le remplacement du matériel;

e) Communications (231 500 dollars), surtout à cause de l'augmentation du coût de la location du répéteur de satellite et de l'extension du réseau de lignes louées à deux sites régionaux supplémentaires;

f) Voyages (169 400 dollars), principalement à cause de la hausse des tarifs des compagnies aériennes;

g) Consultants (95 900 dollars) : il s'agit de la fourniture d'un programme intégré de téléapprentissage pour tout le personnel de la mission et de l'engagement d'un professeur d'arabe supplémentaire, sachant par ailleurs que le coût de tous les professeurs de langues augmente de 34 %;

h) Personnel fourni par des gouvernements (45 500 dollars), principalement du fait que huit personnes seront présentes pendant tout l'exercice, alors qu'un abattement de 15 % pour délais de déploiement a été appliqué pour 2009/10, ainsi qu'en raison de la hausse du tarif des compagnies aériennes, passé de 4 200 à 4 620 dollars par billet aller retour.

33. Le Secrétaire général indique que la hausse des dépenses est en partie compensée par certaines baisses, en particulier aux rubriques suivantes :

- a) Informatique (2 526 400 dollars), grâce à la réduction des achats de matériel informatique par rapport aux prévisions pour 2009/10;
- b) Services médicaux (187 700 dollars), principalement du fait de la réduction de l'effectif militaire autorisé et de celle des achats de fournitures médicales qui en résulte;
- c) Matériel spécial (139 900 dollars), grâce à la réduction de l'effectif militaire autorisé et à la baisse, qui en résulte, du montant des remboursements à verser aux pays fournisseurs de contingents au titre du soutien autonome.

Gestion du carburant d'aviation

34. S'étant renseigné, le Comité consultatif a appris que cinq sites de stockage de carburant d'aviation étaient pleinement opérationnels depuis octobre 2008, à Daloa, Man, Bouake, Bondoukou et Korhogo. D'après le Secrétaire général, le nouveau système de gestion de ces carburants a permis d'utiliser plus rationnellement les appareils de l'Opération, car il évite de devoir les ramener tous les jours à Abidjan ou Yamoussoukro pour faire le plein, comme il le fallait auparavant; de plus, le choix des lieux d'implantation des sites de stockage a donné aux contingents une souplesse et un rayon d'action qui leur permettent d'effectuer de longues missions de reconnaissance ou de sauvetage dans tout le pays, alors que la possibilité en était limitée auparavant. Il n'est pas précisé, dans le projet de budget de l'ONUCI, quelles sont les économies réalisées grâce à l'existence des sites de stockage. Il a été dit au Comité qu'ils avaient été créés davantage pour améliorer la qualité des prestations que pour faire des économies.

Gains d'efficacité

35. Comme il est indiqué dans le projet de budget, les prévisions pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 tiennent compte d'un certain nombre de projets de gain d'efficacité, qui devaient permettre d'économiser, en tout, 1,6 million de dollars (voir A/64/673, par. 41). D'autre part, l'ONUCI réalisera plusieurs autres initiatives d'appui (voir *ibid.*, par. 9). Le Comité consultatif note qu'aucun renseignement n'est donné sur les gains d'efficacité qui devraient résulter de ces dernières initiatives. **Le Comité demande qu'à l'avenir cette information figure dans les projets de budget de l'ONUCI.**

Comité des commissaires aux comptes

36. Le Comité consultatif rappelle que, lorsqu'il a examiné le projet de budget de l'ONUCI pour l'exercice 2009/10, il a été informé que, pour le quatrième exercice consécutif, le nombre de recommandations faites à l'Opération par le Comité des commissaires aux comptes avait diminué, et que cette amélioration tenait à ce que la direction de l'Opération s'intéressait très particulièrement à l'examen des recommandations issues des audits et au suivi de leur application, et qu'elle avait nommé un référent pour l'audit afin d'être sûre que toutes les recommandations étaient appliquées sans tarder et donnaient lieu à un suivi constant (A/63/746/Add.7, par. 35). Lorsqu'il a examiné le projet de budget de l'ONUCI pour l'exercice 2009/10, le Comité a appris que l'Opération avait adopté une stratégie de

« communication permanente » qui avait conduit le Comité des commissaires aux comptes à clore le dossier de 86 % de ses recommandations au 30 mars 2010. **Le Comité prend note des mesures prises par l'Opération jusqu'à présent. Il fait néanmoins observer que certaines des recommandations des commissaires aux comptes restent en suspens. Il souligne qu'il faut s'efforcer d'achever d'appliquer toutes les recommandations qui ne l'ont pas encore été, ainsi que les nouvelles figurant dans le plus récent rapport des commissaires [A/64/5 (Vol. II)].**

V. Conclusion

37. La décision attendue de l'Assemblée générale en ce qui concerne le financement de l'ONUCI pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 est énoncée au paragraphe 50 du rapport sur l'exécution du budget (A/64/584). **Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée de décider que le solde inutilisé, d'un montant de 29 300 dollars, et les recettes diverses et ajustements, d'un montant de 6 987 400 dollars, seront portés au crédit des États Membres, selon des modalités qu'il lui appartiendra de fixer.**

38. La décision attendue de l'Assemblée générale en ce qui concerne le financement de l'ONUCI pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 est énoncée au paragraphe 77 du projet de budget (A/64/673). **Le Comité consultatif recommande à l'Assemblée d'ouvrir, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de l'ONUCI au-delà du 31 mai 2010, un crédit de 491 578 200 dollars pour financer le fonctionnement de l'Opération pendant la période de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011.**

Documentation

- Rapport sur l'exécution du budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/64/584 et Corr.1)
- Budget de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2011 (A/64/673 et Corr.1)
- Rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2009 (A/64/5 (Vol. II), chap. II)
- Vingt-troisième rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (S/2010/15)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies (A/64/660)
- Résolutions 62/254 et 63/289 de l'Assemblée générale relatives au financement de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire
- Résolutions 1528 (2004) et 1911 (2010) du Conseil de sécurité

Annexe I

Dépenses effectives et prévues de l'ONUCI : exercice allant du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2010

(En millier de dollars des États-Unis)

	1 ^{er} juillet 2009-31 mars 2010				Prévisions au 30 juin 2010			
	Crédits révisés (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)	1 ^{er} avril- 30 juin 2010 : dépenses prévues (4)	Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu (6) = (1) - (5)	Écart en pourcentage (7) = (6)/(1)	Explication des écarts
Militaire et personnel de police								
Observateurs militaires	10 544,5	8 194,7	2 349,8	2 955,2	11 149,9	(605,4)	(5,7)	Dépenses d'indemnité de subsistance (missions) plus élevées que prévu du fait des fluctuations monétaires et du fait que le pourcentage de postes vacants est plus bas que prévu
Contingents	181 982,9	117 916,5	64 066,4	69 062,9	186 979,4	(4 996,5)	(2,7)	Augmentation du prix des rations et dépenses d'indemnité de permission plus fortes que prévu
Police des Nations Unies	21 659,6	16 357,4	5 302,2	6 149,3	22 506,7	(847,1)	(3,9)	Dépenses d'indemnité de subsistance (missions) plus élevées que prévu du fait que le pourcentage de postes vacants est plus bas que prévu
Unités de police constituées	18 391,8	11 955,2	6 436,6	6 280,1	18 235,3	156,5	(0,9)	Dépenses inférieures aux prévisions en ce qui concerne les voyages occasionnés par la relève des contingents et le déplacement du matériel appartenant aux contingents
Total partiel	232 578,8	154 423,8	78 155,0	84 447,5	238 871,3	(6 292,5)	(2,7)	
Personnel civil								
Personnel recruté sur le plan international	75 916,8	49 348,4	26 568,4	23 451,4	72 799,8	3 117,0	4,1	Pourcentage de postes vacants plus élevé que prévu

	1 ^{er} juillet 2009-31 mars 2010			1 ^{er} avril- 30 juin 2010 : dépenses prévues (4)	Prévisions au 30 juin 2010			Explication des écarts
	Crédits révisés (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)		Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu (6) = (1) - (5)	Écart en pourcentage (7) = (6)/(1)	
Personnel recruté sur le plan national	17 485,0	13 030,2	4 454,8	4 801,4	17 831,6	(346,6)	(2,0)	Pourcentage de postes vacants moins élevé que prévu
Volontaires des Nations Unies	11 884,0	9 271,3	2 612,7	2 750,2	12 021,5	(137,5)	(1,2)	17 Volontaires des Nations Unies supplémentaires pour le programme de DDR
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 067,9	814,5	253,4	284,7	1 099,2	(31,3)	(2,9)	Pourcentage de postes vacants moins élevé que prévu (personnel recruté sur le plan national)
Total partiel	106 353,7	72 464,4	33 889,3	31 287,7	103 752,1	2 601,6	2,4	
Dépenses opérationnelles								
Personnel fourni par des gouvernements	395,3	270,6	124,7	137,4	408,0	(12,7)	(3,2)	Pourcentage de postes vacants moins élevé que prévu
Observateurs électoraux civils	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Consultants	111,0	318,9	(207,9)	25,4	344,3	(233,3)	(210,2)	Un consultant supplémentaire pour l'embargo sur les armes
Voyages	4 649,2	3 427,7	1 221,5	1 050,2	4 477,9	171,3	3,7	Nombre de stages de formation régionaux plus élevé que prévu
Installations et infrastructures	46 559,7	34 079,9	12 479,8	12 980,5	47 060,4	(500,7)	(1,1)	Coût plus élevé que prévu des services collectifs de distribution et du combustible pour groupes électrogènes
Transports terrestres	13 149,4	11 675,8	1 473,6	39,0	11 714,8	1 434,6	10,9	Frais d'entretien et achats de pièces détachées inférieurs aux prévisions
Transports aériens	44 668,1	35 112,7	9 555,4	11 267,1	46 379,8	(1 711,7)	(3,8)	Dépenses de location d'avions supérieures aux prévisions
Transports maritimes ou fluviaux	35,4	0,3	35,1	2,2	2,5	32,9	92,9	Non-utilisation de deux patrouilleurs
Communications	18 475,6	9 716,7	8 758,9	6 162,0	15 878,7	2 596,9	14,1	Besoins inférieurs aux prévisions en matière de matériel d'information

	1 ^{er} juillet 2009-31 mars 2010			1 ^{er} avril- 30 juin 2010 : dépenses prévues (4)	Prévisions au 30 juin 2010			Explication des écarts
	Crédits révisés (1)	Dépenses (2)	Solde inutilisé (3) = (1) - (2)		Dépenses effectives + dépenses prévues (5) = (2) + (4)	Solde inutilisé prévu (6) = (1) - (5)	Écart en pourcentage (7) = (6)/(1)	
Informatique	8 474,3	4 224,3	4 250,0	2 742,5	6 966,8	1 507,5	17,8	Moins de matériel à remplacer et coût des licences inférieur aux prévisions
Services médicaux	6 882,1	3 637,5	3 244,6	3 146,0	6 783,5	98,6	1,4	Services moins coûteux que prévu
Matériel spécial	3 640,2	1 905,2	1 735,0	1 735,0	3 640,2	0,0	0,0	Dépenses conformes aux prévisions
Fournitures, services et matériel divers	4 801,3	3 547,8	1 253,5	946,0	4 493,8	307,5	6,4	Frais de formation, coût des fournitures et frais d'impression inférieurs aux prévisions
Projets à effet rapide	1 000,0	641,6	358,4	358,4	1 000,0	0,0	0,0	Dépenses conformes aux prévisions
Total partiel	152 841,6	108 559,0	44 282,6	40 591,7	149 150,7	3 690,9	2,4	
Total brut	491 774,1	335 447,2	156 326,9	156 326,9	491 774,1	(0,0)	(0,0)	
Recettes provenant des contributions du personnel	9 647,9	7 805,3	1 842,6	600,7	8 406,0	1 241,9		
Total net	482 126,2	327 641,9	154 484,3	155 726,2	483 368,1	(1 241,9)	(0,3)	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0			
Total	491 774,1	335 447,2	156 326,9	156 326,9	491 774,1	0,0	0,0	

Annexe II

Récapitulatif par composante des modifications de tableau d'effectifs proposées pour l'ONUCI

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
Direction exécutive et administration			
Composante 1 (création d'un climat de sécurité)			
Cellule embargo	+1	P-3	1 expert en armement, selon la recommandation du Groupe d'experts sur la Côte d'Ivoire
	+1		
Composante 3 (processus de paix)			
Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration	+1	P-4	1 spécialiste de la réforme du secteur de la sécurité
	+17	VNU	17 postes de temporaire dans les bureaux locaux
	+18		
Composante 5 (appui)			
Bureau de l'assistance électorale	-1	P-4	Réduction des effectifs du Bureau de l'assistance électorale, l'hypothèse étant que les élections auraient lieu au cours de l'exercice 2009/10. Tous les postes restants sont proposés comme postes de temporaire.
	-19	P-3	
	-2	P-2/1	
	+1	AN	
	-2	GN	
	-142	VNU	
	-155		
Section de la communication et de l'information	-1	SM	1 poste d'assistant administratif recruté sur le plan international reclassé poste d'agent recruté sur le plan national
	+27	GN	1 poste d'assistant administratif recruté sur le plan international reclassé poste d'agent recruté sur le plan national; 16 postes pour Radio ONUCI-FM et 10 postes d'assistant à l'information chargés d'assurer des fonctions à caractère continu assurées précédemment par du personnel fourni par une agence de personnel temporaire
	+26		
Section des services médicaux	+6	AN	3 médecins, 3 infirmiers
	+9	GN	2 infirmiers assistants, 3 chauffeurs d'ambulance, 1 dentiste assistant, 2 auxiliaires hospitaliers, 1 magasinier
	+15		

<i>Unité administrative</i>	<i>Nombre de postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
Section des fournitures	-1	SM	1 poste d'assistant carburants et combustibles recruté sur le plan international reclassé poste d'agent recruté sur le plan national
	+1		1 poste d'assistant carburants et combustibles recruté sur le plan international reclassé poste d'agent recruté sur le plan national
	-		
Section des communications et de l'informatique	+5	GN	5 postes d'informaticien appelés à assurer des fonctions à caractère continu assurées précédemment par du personnel fourni par une agence de personnel temporaire
	5		
Section des opérations aériennes	+16	GN	4 assistants sécurité incendie, 10 assistants opérations aériennes et 2 assistants combustibles et carburants appelés à assurer des fonctions à caractère continu assurées précédemment par du personnel fourni par une agence de personnel temporaire
	+16		
Section du génie	+15	GN	15 magasiniers appelés à assurer des fonctions à caractère continu assurées précédemment par du personnel fourni par une agence de personnel temporaire
	+15		

Abbreviations : AN : administrateur recruté sur le plan national; GN : agent des services généraux recruté sur le plan national; SM : Service mobile; VNU : Volontaire des Nations Unies.